

Vu pour être annexé
à la délibération du
conseil municipal
N° D2026.43 du 15/04/2026
LE MAIRE,



RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

COMMUNE DE PIERRELAYE – BP 2026

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Depuis 2024, le budget primitif est élaboré conformément à la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57, qui s'applique aux métropoles, à la ville de Paris, à la collectivité de Corse, ainsi qu'aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique.

Ce rapport présente ainsi les principales informations et évolutions du budget primitif de l'année 2026.

PRÉSENTATION DES MASSES BUDGÉTAIRES

Dépenses

Section de Fonctionnement
14 223 463,00 €

Section d'investissement
4 346 619,56 €

Recettes

Section de Fonctionnement
14 223 463,00 €

Section d'investissement
4 346 619,56 €

18 570 082,56 €

SECTION FONCTIONNEMENT

LES ÉVOLUTIONS DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT – BP 2026

Recettes exprimées en €	BP 2025	BP 2026	Évolution
Produits des services	1 058 300	1 050 330	– 0,75%
Impôts et taxes	3 612 992	3 646 092	+ 0,92%
Fiscalité locale	5 864 740	6 088 056	+ 3,81%
Dotations et participations	2 268 143	2 285 985	+ 0,79%
Produits de gestion	38 000	36 000	– 5,26%
Produits exceptionnels	0	0	0%
Atténuation de charge	100 000	100 000	0%
Opérations d'ordre	14 000	17 000	+ 21,43%
Reprise sur provisions créances	0	0	0%
Excédent de fonctionnement reporté	1 000 000	1 000 000	0%
TOTAL recettes	13 956 175	14 223 463	+ 1,92%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT LES PRINCIPAUX CHAPITRES COMPTABLES

013 – Atténuations de charges

Remboursement absence : 100 K€

73 – Impôt et taxes

Attribution compensation : 2 755 K€

DSC : 181 K€

F.S.R.I.F. : 710 K€

70 – Produits des services

Crèche cantine périscolaire : 1 010 K€

Concessions funéraires : 15 K€

Autres produits : 25 K€

731 – Fiscalité locale

TF + TH : 5 342 K€

Taxe électricité : 165 K€

TLPE : 204 K€

TADM : 300 K€

Taxe sur les pylônes : 26 k€

Taxe sur les déchets : 51 k€

74 – Dotations

CAF, autres : 1 013 K€

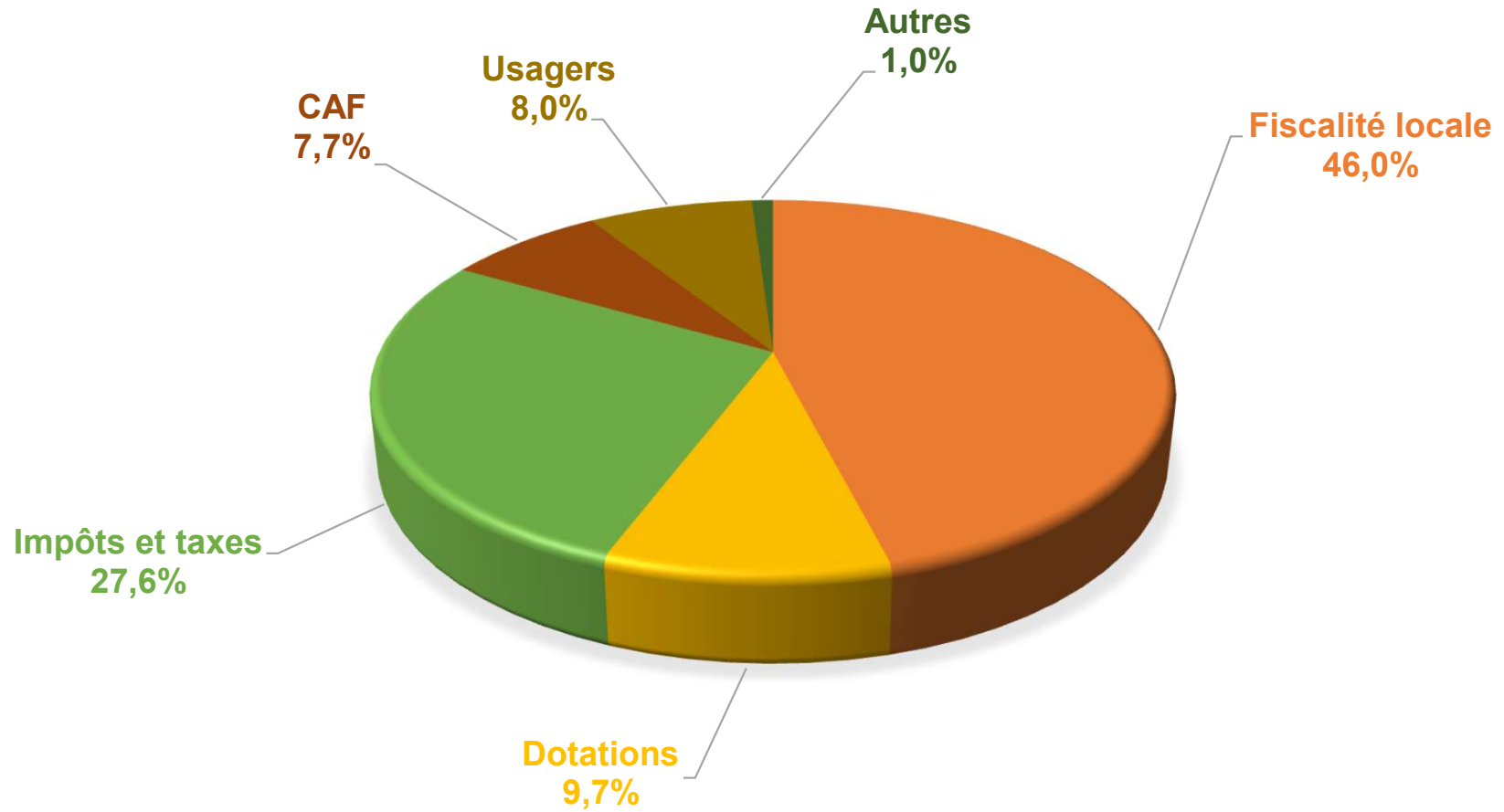
Allocations compensatrices :
80 K€

Dotation Forfaitaire : 496 k€

Dotation Solidarité Urbaine :
633 k€

FCTVA : 26 k€

LA STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT – BP 2026



LES ÉVOLUTIONS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – BP 2026

La réaffectation des dépenses imprévues est nécessaire en raison de la mise en place de la nouvelle nomenclature M57, qui empêche l'utilisation du chapitre spécifiquement dédié à ces dépenses. Les montants qui auraient normalement été alloués à ce chapitre ont été répartis comme suit :

- ✓ Chapitre 66 – Charges financières : 50 000 €
- ✓ Chapitre 011 – Charges générales : 50 000 €
- ✓ Chapitre 012 – Charges liées au personnel : 100 000 €
- ✓ Chapitre 65 – Autres charges de gestion : 50 000 €
- ✓ Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 20 000 €

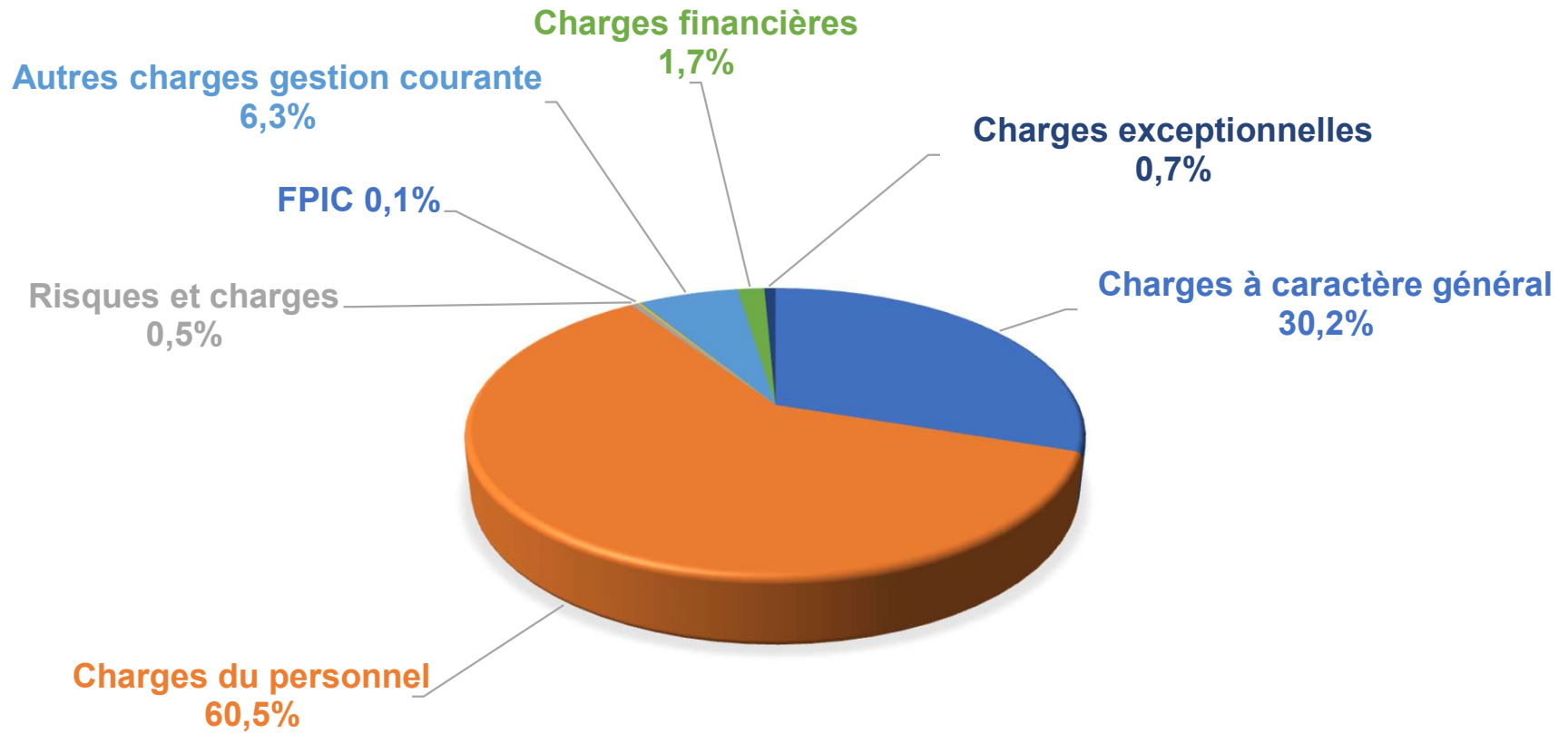
Il est important de souligner que ces sommes ont été allouées pour couvrir d'éventuelles dépenses imprévues.

Il est également important de rappeler que le transfert du résultat de fonctionnement vers le budget d'investissement empêche tout retour ultérieur de ces crédits vers le budget de fonctionnement. Les 258 307 € affectés pour couvrir les dépenses d'investissement, une fois utilisés, ne pourront donc plus être réintégrés au budget de fonctionnement.

LES ÉVOLUTIONS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – BP 2026

Dépenses exprimées en €	BP 2025	BP 2026	Évolution
Charges à caractère général	4 027 108	4 094 371	+ 1,67%
Charges du personnel	7 993 138	8 213 230	+ 2,75%
Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)	20 000	20 000	0%
Autres charges gestion courante	896 020	858 505	– 4,19%
Charges financières	207 509	227 850	+ 9,80%
Charges exceptionnelles	40 000	95 000	+ 137,5%
Risques et charges	92 400	61 200	– 33,77%
Dotations amortissements	380 000	395 000	+ 3,95%
Autofinancement	300 000	258 307	– 13,90%
TOTAL Dépenses	13 956 175	14 223 463	+ 1,92%

LA STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – BP 2026



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT LES PRINCIPAUX CHAPITRES COMPTABLES

011 – Charges à caractère général

Restauration scolaire : 1 003 K€
Fluides : 594 K€
Assurance multirisques: 110 k€
Entretien des bâtiments, fournitures : 227 k€
Nettoyage des bâtiments, produits : 227 k€
Maintenance : 247 K€
Carburant : 35 K€

012 – Charges de personnel

Rémunération titulaires : 3 575 K€
Rémunération non titulaires : 1 753 K€
Versement des allocations chômage : 80 K€
Assurance personnel : 147 K€
Charges patronales : 2 118 K€
Mutualisation PM/Politique Ville : 60 K€

65 – Autres charges de gestion courantes

Indemnités élus : 151 K€
Subventions associations : 131 K€
SDIS : 238 k€
Subvention CCAS : 114 k€
Subvention CE : 6 k€

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT – BP 2026

Recettes exprimées en €	BP 2025	BP 2026	RAR 2025
Solde d'exécution positif reporté	982 602	1 448 933	0
Dotations fonds divers et réserves	1 720 226	1 404 725	0
Subventions d'investissement	590 600	347 339	218 314
Produits des cessions	0	0	0
Emprunts et dettes assimilées	1 504 000	272 000	0
Virement de la section de fonctionnement (sans réalisation)	300 000	258 307	0
Dépôts et cautionnements reçus		2 000	
Opérations d'ordre	380 000	395 000	0
TOTAL recettes	5 477 428	4 128 304	218 314

RECETTES D'INVESTISSEMENT – BP 2026

Dotations fonds divers et réserves :

FCTVA : 600 000 € (pour 2024)

Taxe d'aménagement : 24 599 €

Excédents de fonctionnement capitalisés : 780 126 €

Subventions perçues/Emprunt :

Région – Équipement des forces de sécurité : 10 981 €

Région – Subvention pour la récupération des eaux pluviales destinées à l'arrosage des espaces verts : 13 500 €

Département – Fonds Val d'Oise pour l'acquisition d'un véhicule électrique de la Police municipale : 9 218 €

Région – Réhabilitation de l'espace sportif J. Rigot : 35 000 €

Département – Rénovation de l'éclairage du terrain d'honneur : 28 640 €

Département – Rénovation du terrain de football du stade municipal : 250 000 €

Opérations d'ordre :

Amortissements : 395 000 €

Opérations patrimoniales : 0 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – BP 2026

Dépenses en €	BP 2025	BP 2026	RAR 2025
Annulation taxe d'aménagement (exercice n-1)	0	35 000	0
Immobilisations incorporelles	293 210	129 260	22 429
Subventions d'équipements versées		15 690	
Immobilisations corporelles	3 929 940	2 497 992	1 242 247
Immobilisations en cours	0	0	0
Emprunts et dettes assimilées	300 000	385 000	0
Dépôts et cautionnements reçus	0	2 000	0
Opérations ordre	14 000	17 000	0
Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	0	0	0
TOTAL dépenses	4 537 150	3 081 942	1 264 677

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2026 (EN €)

Les projets d'investissement 2026 sont en cours de définition par la nouvelle équipe municipale. Les enveloppes financières sont prévues au budget, mais la liste détaillée des opérations sera arrêtée après arbitrages de la nouvelle municipalité.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (EN €)
Patrimoine bâti	865 200
Renouvellement du mobilier et des matériels	94 531
Numérique et systèmes d'information	118 160
Voirie, réseaux et aménagements urbains	1 078 040
Environnement et espaces extérieurs	145 210
Foncier et urbanisme	283 241
Sécurité publique	33 910